HAL
open science

Texte et texture: retours aux sources en passant par l'exemple

Marie-Paule Péry-Woodley, Anne Le Draoulec

To cite this version:

Marie-Paule Péry-Woodley, Anne Le Draoulec. Texte et texture: retours aux sources en passant par l'exemple. Laure Sarda, Denis Vigier et Bernard Combettes (dir.). Connexion et indexation. Ces liens qui tissent le texte, ENS Éditions, 2016. halshs-02156519

HAL Id: halshs-02156519

https://shs.hal.science/halshs-02156519v1

Submitted on 14 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Texte et texture: retours aux sources en passant par l'exemple

Marie-Paule Péry-Woodley et Anne Le Draoulec
CLLE-ERSS – CNRS (UMR 5263) et Université de Toulouse (UT2J)

> Ce jour-là,
> M. Willermin avait commencé à l'appeler Estelle après l'avoir obstinément prénommée Nathalie comme sa première fille,
> Mme Willermin avait continué à lui parler à la troisième personne du singulier, elle n'a pas trop froid ?, elle s'amuse bien ?, elle n'a pas mal aux pieds ?, elle est heureuse d'avoir harponné un Willermin ? (c'était donc ce qu'elle considérait, elle, avoir fait, quelque cinquante ans plus tôt, harponné un Willermin), lui avait par ailleurs suggéré de l'appeler « belle-maman, désormais, qu'en dites-vous ? », Estelle avait répondu le moins sèchement possible « madame ou Micheline. Je vous laisse choisir… », la vieille dame avait froncé les lèvres,
> un petit Lucas était venu la voir à la sortie de la mairie pour lui dire qu'il la trouvait très très belle et qu'il espérait que plus tard, quand il serait grand, il se marierait avec une dame aussi belle qu'elle,
> la présence discrète mais efficace de Walter avait facilité le déroulement harmonieux de la journée, il avait notamment réglé les problèmes de logement de dernière minute, téléphonant aux hôtels du coin, dénichant les dernières chambres libres, il lui avait par ailleurs fait danser la valse la plus étourdissante de sa vie,
> William, allongé sur le tapis du petit salon, l'avait serrée dans ses bras et lui avait murmuré à l'oreille « tu es à moi ».
> Quand elle se coucha, le jour se levait.
>
> (Denis Lachaud, *comme personne*. Arles : Actes Sud. 2003, pp. 49-50)

Avec cet extrait, qui figurait déjà dans notre contribution au numéro de *Langue Française* sur les adverbiaux cadratifs[1], nous souhaitons reprendre avec Michel Charolles un dialogue de longue haleine sur les cadres de discours, tout particulièrement dans leur dimension d'organisation textuelle et en relation avec les caractéristiques visuelles du texte. Cet extrait est étonnant par sa mise en forme, unique dans le roman : un passage à la ligne détache très concrètement l'expression temporelle initiale « Ce jour-là, », la mettant ainsi en exergue ; d'autres passages à la ligne, sans points ni majuscules, marquent les contours des cinq souvenirs énumérés dans le cadre de discours ouvert par « Ce jour-là, ». Ces procédés de mise en forme témoignent d'une volonté de rendre *visible* une séquence textuelle énumérative autour de laquelle on pourrait effectivement tracer les contours d'un cadre. Toute tentative de les rendre plus conformes à la norme se solde par une perte d'intelligibilité dans la mesure où les frontières entre les items/souvenirs deviennent difficiles à percevoir, et la portée du cadratif moins nette.
Cette vision du cadre de discours *en dur*, à l'image du cadre d'un tableau, a son utilité même si elle rencontre vite ses limites. Nombreux sont en effet les cas où la borne finale du cadre est floue, où le critère temporel donné par l'expression introductrice s'estompe sans qu'on sache où placer sa limite. On pense à Dali et à ses objets déliquescents… Dans notre précédent article, nous nous étions attachées à creuser ces observations, et avions pointé une double fonction de

[1] Le Draoulec et Péry-Woodley (2005), dans *Langue Française* 148, numéro coordonné par Michel Charolles et Marie-Paule Péry-Woodley.

l'encadrement, idéationnelle ou sémantique d'une part, textuelle d'autre part (Le Draoulec et Péry-Woodley 2005). Nous avions montré que, dans des cas où l'attrition progressive du critère sémantique crée un effet de flou, le rôle d'organisation textuelle du cadre n'est cependant pas nécessairement affecté[2].

En ce qui concerne l'exemple en exergue, nous l'avions retenu parce qu'il nous semblait particulièrement *joli*, et que l'extraordinaire de sa mise en forme nous permettait d'illustrer le fonctionnement textuel des cadres, qu'il rend visuellement sensible. Le présent article nous donne l'occasion d'y revenir et de déployer, dans une forme assez libre, un certain nombre de points qui ont trait à la mise en forme visuelle et à l'articulation entre cadres de discours et énumération. Notre objectif n'est pas tant de rendre compte de cet exemple particulier que d'essayer de mettre en lumière ce qu'il révèle, par sa forme extrême, des procédés de construction de texte plus couramment – moins *visiblement* – à l'œuvre. Par ailleurs, notre cheminement dans l'exemple sera l'occasion d'un retour à des sources partagées, dont on espère qu'elles se feront ainsi entendre de façon plus concrète.

De la position…

« Ce jour-là, » à l'initiale de notre exemple, occupe la position prototypiquement attendue d'un introducteur de cadre.

Dans l'hypothèse de l'encadrement du discours telle que présentée par Michel Charolles (1997), la position initiale apparaît en effet comme position privilégiée pour les expressions introductrices de cadres : seuls les syntagmes adverbiaux placés à l'initiale de phrase (et généralement détachés par une virgule) sont donnés comme susceptibles d'étendre leur portée sur la suite du discours, au-delà de la phrase d'accueil. Cette hypothèse est d'autant plus solidement fondée qu'elle rencontre les théories classiques sur l'autonomie, l'absence d'intégration des adverbiaux antéposés à la phrase (qui ouvrent un *monde* dans lequel ce qui suit peut s'énoncer légitimement), par opposition avec l'intégration des adverbiaux internes postposés (qui ne font que fournir une spécification temporelle) : il y a un lien évident entre l'autonomie d'une expression et sa capacité à introduire un cadre dans lequel d'autres propositions pourraient éventuellement entrer.

Dans nos propres travaux sur les cadres, et plus particulièrement les cadres temporels, nous avons eu cependant pour première préoccupation de mettre à l'épreuve le principe théorique : nous avons ainsi réuni, à travers une étude de corpus (et avec des procédures de repérage semi-automatique), des données permettant de valider l'hypothèse selon laquelle les expressions temporelles en position initiale (ETI) s'opposent, en termes de portée, aux expressions

---

[2] Nous nous étions interrogées sur l'attrition paradoxale du critère d'interprétation temporelle dans des textes structurés sous forme chronologique (où, pourtant, l'organisation en suite de dates est fondamentale en termes de stratégie discursive). En articulant l'hypothèse de l'encadrement avec d'autres théories de l'organisation discursive, nous avions expliqué l'affaiblissement du critère temporel posé par le cadratif en termes de conflit ou concurrence avec les effets temporels de certaines relations rhétoriques, la relation de Narration en particulier. L'avancement du temps au fil des propositions reliées par des relations de Narration s'oppose au maintien du critère d'interprétation projeté vers l'aval par l'expression cadrative. Nous avions montré que cela n'affecte cependant pas le rôle des introducteurs de cadre comme jalons de la segmentation du texte.

temporelles en position finale (ETF) (Le Draoulec et Péry-Woodley 2001) [3]. Au cours de cette étude nous avons mis en évidence que dans des cas où une ETF fournit un critère d'interprétation qui continue de s'appliquer aux phrases suivantes, il ne s'agit jamais de *portée* proprement dite, mais de la possibilité qu'une spécification temporelle continue de valoir *par défaut*.
Cette différence de fonctionnement (*portée* versus *par défaut*) a à voir avec la directionnalité des relations cadratives. Les liens qu'établissent les introducteurs de cadres de discours placés à l'initiale de phrase sont des liens d'*indexation*, lesquels « sont fondamentalement orientés vers l'aval du discours » (Charolles et Péry-Woodley 2005, p. 6) ; alors que le processus par lequel une expression temporelle placée en position interne ou finale continue de valoir par défaut correspond plutôt à un lien de type anaphorique (implicite), et renvoie donc aux relations de *connexion*.
Revenons ainsi à notre exemple, et modifions-le en intégrant *ce jour-là* dans la première phrase :

> M. Willermin avait commencé ce jour-là à l'appeler Estelle après l'avoir obstinément prénommée Nathalie comme sa première fille,
> Mme Willermin avait continué à lui parler à la troisième personne du singulier, […],
> un petit Lucas était venu la voir à la sortie de la mairie […],
> […]

Privé de son point d'ancrage en tête de phrase, l'exemple se fait un peu *flottant*, en ce sens qu'on perd de vue ce qui motive l'énumération des divers *moments* de la journée. Mais passons sur ce point (sur lequel nous reviendrons plus loin). Ce que nous voulons souligner ici, c'est qu'avec la nouvelle position que nous lui donnons, au sein de la première phrase, l'indication temporelle *ce jour-là* pourrait être encore gardée en mémoire, et regardée comme la référence temporelle la plus probable (quoique de plus en plus difficile à récupérer au fur et à mesure de l'avancement du texte) des souvenirs énumérés par la suite. Dans cette nouvelle configuration, les relations de connexion pourraient se laisser représenter selon Figure 1b alors que le cadre de notre exemple en exergue serait représenté selon Figure 1a :

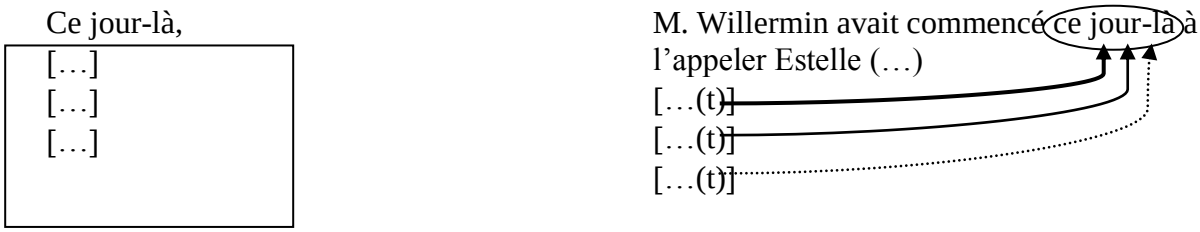

Figure 1a : Cadre de discours Figure 1b : Anaphore temporelle implicite
(t) = référence temporelle par défaut

Au final on rejoint, sur la question de la position, la *radicalité* de la proposition de S. Thompson à propos des circonstancielles de but antéposées *versus* postposées :

[3] En opposant ETI et ETF, nous n'avons traité que de deux cas extrêmes, en laissant de côté les expressions temporelles médianes, à l'intérieur de la phrase. Notre intuition est que leurs propriétés en termes de portée sont similaires à celles des ETF étudiées – mais cela resterait à étayer par une analyse de corpus.

> *the problem is actually much more appropriately viewed in terms, not of one construction potentially occupying two different positions, but rather of two quite different constructions sharing the same morphology.* (Thompson 1985, p. 79)

Cette proposition, ancrée dans la linguistique systémique fonctionnelle, et formulée dans le cadre d'une étude de corpus, se veut *radicale* (le terme est récurrent dans son article) au sens où elle s'appuie sur l'observation d'un fonctionnement *radicalement* différent des propositions de but selon leur position initiale ou finale[4]. Et radicale, elle l'est effectivement, puisqu'elle met en avant l'agencement textuel au point de lui donner priorité sur l'identité formelle (syntaxique) entre les constructions.

Cette vision des choses revient à attribuer un poids majeur à ce qu'on pourrait appeler le trait *position*, dans la mesure où il est vu comme inhérent et non plus conjoncturel : une construction se définit par des traits positionnels et formels. Nous revenons dans ce qui suit à notre extrait, pour examiner comment l'agencement de ses éléments sur la page, cette dis-position à la fois peu conforme et parfaitement efficace, joue pour rendre perceptibles les choix signifiants de position.

… à la disposition

Dans l'exemple en exergue l'auteur ne fait pas que placer le cadratif en position initiale en le détachant par une virgule, il va beaucoup plus loin : il le coupe de sa phrase d'accueil par un retour à la ligne. Il s'agit donc d'une position initiale *très* détachée, qui ouvre un segment étonnamment audacieux dans son exploitation de l'espace de la page. Cette audace de disposition, rare dans un roman (et unique dans ce roman) nous permet de plaider pour une conception linguistique de la mise en forme matérielle des textes. Resituons d'abord cet exemple dans son contexte, avant d'en détailler les particularités :

> Une longue journée se termine pour Estelle, celle de ses noces. « Elle était fière d'avoir réussi à s'amuser le jour de son mariage ». En comparaison avec les mariages auxquels elle avait pu assister, « cela constituait un véritable exploit ».

Au paragraphe suivant commence notre extrait. En Figure 2 nous en donnons une représentation, dans un tableau dont chaque ligne correspond à un souvenir (dont la formulation est abrégée, mais avec la ponctuation finale d'origine) :

Ce jour-là,	
M. Willermin avait commencé à l'appeler Estelle […] sa première fille,	paragraphe 1
Mme Willermin avait continué […] froncé les lèvres,	paragraphe 2
un petit Lucas était venu la voir […] aussi belle qu'elle,	paragraphe 3
la présence discrète mais efficace de Walter […] de sa vie,	paragraphe 4
William, allongé sur le tapis du petit salon, […]« tu es à moi ».	paragraphe 5
Quand elle se coucha, le jour se levait.	

Figure 2 : Représentation tabulaire de l'extrait en exergue

[4] Différences mises au jour suivant des lignes parallèles à celles que nous avons empruntées pour notre étude des expressions temporelles : alors que les subordonnées de but initiales guident le lecteur en nommant un problème auquel ce qui suit (qui peut s'étendre sur plusieurs propositions ou phrases) va apporter une solution, les subordonnées de but finales ont une fonction purement locale.

Outre le retour à la ligne qui fait de « Ce jour-là, » une sorte de titre, l'extrait se distingue par plusieurs autres choix surprenants de mise en forme, choix qui guident fortement l'interprétation en créant des blocs de texte. Entre l'expression cadrative et la dernière phrase de l'extrait, correspondant à la fin du cadre[5], sont alignés six petits paragraphes. Les cinq premiers sont marqués sur le plan de la mise en forme, dans la mesure où l'auteur dissocie des traits typo-dispositionnels et ponctuationnels normalement indissociables : les paragraphes sont conformes sur le plan de la disposition – retrait à l'initiale, passage à la ligne –, mais ils n'en ont ni la typographie (absence de majuscule initiale) ni la ponctuation (virgule finale au lieu d'un point). L'effet produit par cette mise en forme est indubitable : on est en présence d'une énumération. Si chaque paragraphe est un mini-récit, l'ensemble n'est pas narratif. À l'intérieur du cadre ouvert par « Ce jour-là, », le fait de percevoir la présence d'une énumération amène à une interprétation parallèle, plutôt que séquentielle, des cinq moments qui auront marqué *ce jour-là* pour Estelle (et qui constituent autant d'items de l'énumération). Le découpage en cinq moments est induit par la mise en forme, on y reviendra. Notons dès à présent la complexité interne de certains items, notamment le deuxième, où on rencontre des questions directes, des parenthèses et des éléments de discours rapporté, et donc un attirail ponctuationnel qui rend la virgule finale d'autant plus incongrue… et efficace.

Par son caractère marqué, cet extrait donne à voir des aspects des processus de mise en texte sur lesquels nous souhaitons nous arrêter. Il nous paraît en particulier impossible de dissocier la mise en forme matérielle de ce qui est dit : la mise en forme doit au contraire être considérée, au même titre que la prosodie à l'oral, comme faisant partie intégrante des ressources linguistiques impliquées dans la production de sens. Citons à ce propos Jacques Virbel, qui déplore que :

> Les sciences du langage comme, dans une moindre mesure, celles de l'information so[ie]nt restées longtemps « aveugles » au rôle des propriétés visuelles du langage inscrit.

Il nous incite ainsi à voir que :

> la page (ou la double-page), qu'elle soit d'écran ou de papier, constitue un espace circonscrit, construit et régi par des conventions (…) (Virbel *et al.* 2005, p. 235).

On voit dans notre exemple ces conventions exploitées, parfois malmenées pour davantage d'effet : la position isolée du cadratif « Ce jour-là, » marque spatialement son extériorité par rapport à chacun des items-souvenirs, et donc sa portée potentielle sur l'ensemble ; régulièrement délimités par des virgules, les cinq souvenirs évoqués par Estelle forment des *paquets*[6] visuellement distincts mais tous contenus dans le cadre[7]. L'habileté de l'auteur est de mettre à profit toutes les ressources de la langue, y compris celles qui sont propres à la norme écrite, et d'en jouer[8]. Dans la vision qu'en proposent Christophe Luc et Jacques Virbel (2001), les variations de casse, de corps, de graisse, etc. et les relations spatiales entre éléments textuels ne

---

[5] Fin de cadre marquée typographiquement par un changement de paragraphe.

[6] Variation à partir du terme *information packaging* emprunté à Wallace Chafe (1976).

[7] « Si j'ai mis des virgules, c'est que l'ensemble des souvenirs constitue pour moi une seule phrase. Je voulais qu'ils soient dans une seule et même phrase » (Denis Lachaud, communication personnelle). La *phrase* qu'évoque l'auteur semble correspondre assez bien à notre cadre – i.e. rassemble tout ce qui tombe sous la portée de l'introducteur « Ce jour-là, ».

[8] Habileté au demeurant largement intuitive : « Si j'ai gardé le paragraphe sous cette forme c'est qu'au résultat, l'intuition m'a paru juste, mais je n'ai probablement pas eu besoin de me formuler pour quelle raison. » (Denis Lachaud, communication personnelle).

sont pas régies par des conventions absolues, mais par un principe de contraste, qu'ils associent au fonctionnement autoréflexif de l'intentionnalité[9] :

> le locuteur ne se borne pas à attirer l'attention du destinataire sur ce qu'il dit, mais il le fait en recourant à des moyens que fournit la langue pour que cette intention puisse être reconnue. (Luc et Virbel 2001, p. 10)

Nous proposons de ranger les procédés de mise en forme matérielle parmi les procédés de cohésion contribuant à ce que la linguistique systémique fonctionnelle nomme la *texture*, même si M.A.K. Halliday lui-même, davantage intéressé par l'oral, ne les évoquait qu'en passant. Ce rapprochement vise aussi à mettre l'accent sur une convergence fondamentale entre ces visions : la mise en forme matérielle pour Jacques Virbel, la texture pour M.A.K. Halliday, ne peuvent être vues comme une arrière-pensée ou un post-traitement, quelque chose qu'on rajouterait à la fin sur du texte déjà formé, de manière à *faire joli*. Tous deux l'expriment avec force :

> *Texture is not something that is achieved by superimposing an appropriate text-form on a pre-existing ideational content. (..) The system does not first generate a representation of reality, then encode it as a speech act, and finally recode it as a text, as the metaphors of philosophical linguistics seem to imply. It embodies all these types of meaning in simultaneous networks of options, from each of which derive structures that are mapped on to one another in the course of their lexicogrammatical realization.* (Halliday 1977, p. 45)

> [Les propriétés typo-dispositionnelles des textes] n'interviennent pas en aval d'un message déjà constitué : de même qu'il n'est pas possible en génération de textes de déterminer d'abord le contenu d'un message, puis son expression linguistique […], il n'est pas possible non plus de déterminer d'abord le message (contenu + expression), puis sa présentation visuelle (Pascual, 1991). (Virbel *et al.* 2005, p. 234).

L'expérience relatée par Nadjet Bouayad-Agha *et al.* (2001) fournit un appui empirique à ce plaidoyer. Les auteurs testent sur une population naïve différentes versions d'un extrait de notice de médicament où ce qu'ils appellent la *structure de document* a été manipulée de manière à examiner l'effet de différentes configurations sur la résolution d'anaphore. Quatre effets secondaires (en italiques) sont candidats potentiels pour l'expression anaphorique « these effects » (soulignée) dans la dernière phrase. Six versions sont produites en faisant varier la catégorie d'élément de structure de document (phrase, paragraphe, item de liste) et en envisageant à chaque fois deux possibilités. Dans la Figure 3, qui illustre la condition « paragraphe », la phrase contenant l'expression anaphorique est soit isolée en dernier paragraphe (version « Different » à droite), soit au contraire *empaquetée* dans le même paragraphe que la deuxième phrase présentant des effets secondaires (version « Same ») :

[9] Tel que décrit par Peter Strawson (1971).

Same, Paragraph	Different, Paragraph
Some side effects may occur while you are taking your medicine. Common effects include *headache and stomach upset.* You may also get *a small amount of hair discolouration and a skin rash*. You can overcome these effects by lowering your dose.	Some side effects may occur while you are taking your medicine. Common effects include *headache and stomach upset.* You may also get *a small amount of hair discolouration and a skin rash.* You can overcome these effects by lowering your dose.

Figure 3 : Impact de différentes mises en forme sur la résolution de l'anaphore (Bouayad-Agha *et al.*, 2001)

Nous encourageons les lecteurs à tester pour eux-mêmes l'impact sur l'interprétation du référent de « these effects ». Dans la condition « Different », 82% des sujets de l'expérience réunissent sous cette anaphore l'ensemble des effets secondaires décrits dans les deux phrases, alors que dans la condition « Same » les sujets sont partagés à peu près à égalité entre une interprétation exclusive (seuls les effets décrits dans la 2ème phrase) et une interprétation inclusive. Les auteurs, intéressés par l'interaction entre structure de document et choix d'expressions référentielles en génération automatique de texte, voient leur parti pris de faire intervenir très tôt la structure de document validé par ces résultats. Pour nous, de manière moins spécifique, ils apportent de l'eau à notre moulin en donnant à voir comment le fait de distribuer les éléments textuels dans des paquets différemment organisés a un impact sur l'interprétation.

Dans le cas de notre extrait, on peut se demander s'il resterait intelligible en l'absence de l'usage inventif de l'espace de la page qui le caractérise. C'est ce que nous allons maintenant examiner en nous focalisant sur l'énumération comme outil de segmentation et de catégorisation.

Discrétiser l'indiscret

Dans notre exemple, l'encadrement (fortement signalé par la position initiale « très détachée ») et l'énumération (fortement signalée par la disposition et la ponctuation) sont intimement liés et, de fait, indissociables. Toute modification de mise en forme qui compromet la reconnaissance de l'un ou de l'autre annule les deux effets. Nous nous proposons d'examiner de plus près cette association, et au-delà, le fonctionnement d'une énumération.
Le caractère énumératif du cadre est mentionné dans la définition même de l'encadrement, lorsque Michel Charolles oppose aux relations de connexion les « relations d'indexation induites par des expressions adverbiales (SP, Adv, SN, sous-phrases adverbiales) détachées en tête de phrase (en position préverbale) », expressions qui, poursuit-il, « sont non hiérarchisantes (les propositions rassemblées dans un même cadre forment une liste (elles sont toutes équivalentes en regard du critère exploité par l'introducteur de cadre) » (Charolles 2003, p. 48). De notre côté, nous (M.-P. Péry-Woodley) nous intéressons depuis longtemps à l'énumération en tant que procédé générique d'organisation textuelle, susceptible de remplir des fonctions sémantiques et rhétoriques diversifiées. Nous la définissons comme le fait de disposer le texte de manière que le lecteur perçoive cette disposition et interprète les éléments énumérés comme similaires en termes d'un critère donné, et formant par conséquent un segment homogène eu égard à ce critère (Ho-Dac *et al.* 2012).

Jusqu'à présent cependant, nous n'avions articulé cadres et énumération qu'à travers d'éventuelles énumérations de cadres, au sens où plusieurs cadres se faisaient écho – l'ouverture de l'un supposant la fermeture de l'autre, ou l'un étant enchâssé dans l'autre. Les énumérations internes aux cadres nous étaient peu apparues dans nos travaux, principalement focalisés sur les cadres temporels où les propositions indexées par une même expression temporelle entretiennent entre elles une relation de narration – ce qui fait passer à l'arrière-plan le critère commun sous-tendant leur appartenance possible à une même liste.

Le cadre temporel de notre exemple illustre en revanche parfaitement cette idée de liste, puisque, ainsi que nous l'avions souligné plus haut, les cinq items énumérés sous la portée de « Ce jour-là, » – les cinq moments que se remémore Estelle – sont en relation de parallèle, et non de séquence / narration.

La seule temporalité à l'œuvre, dans l'énumération, est celle du travail de la mémoire du narrateur, telle que tâche de la reproduire l'auteur : « Je suis allé à la ligne à chaque fois qu'un nouveau souvenir surgissait dans sa tête. Il s'agissait de leur donner une valeur égale » (communication personnelle). Cette « valeur égale » correspond proprement au procédé de l'énumération, qui met sur le même plan les divers items énumérés. Dans notre exemple, le rôle de l'introducteur de cadre « Ce jour-là, » peut ainsi être comparé à celui d'une amorce : le critère qui sous-tend la mise en parallèle de ces items est qu'ils se sont passés *ce jour-là*. Reste à examiner comment la segmentation en items, rendue sensible par la mise en forme, organise les souvenirs d'Estelle en petits paquets distincts. Pour observer cet effet en creux, essayons de donner à l'extrait une mise en forme plus *normale* en l'horizontalisant. Cette nouvelle disposition entraîne une re-ponctuation, les virgules de fin d'item devenant totalement ininterprétables lorsque l'énumération est aplatie. La ré-écriture ci-dessous les a remplacées par des points. Nous laissons au lecteur le soin de tester s'il serait préférable de faire appel au point-virgule, souvent associé aux listes.

> Ce jour-là, M. Willermin avait commencé à l'appeler Estelle après l'avoir obstinément prénommée Nathalie comme sa première fille. Mme Willermin avait continué à lui parler à la troisième personne du singulier, elle n'a pas trop froid ?, elle s'amuse bien ?, elle n'a pas mal aux pieds ?, elle est heureuse d'avoir harponné un Willermin ? (c'était donc ce qu'elle considérait, elle, avoir fait, quelque cinquante ans plus tôt, harponné un Willermin), lui avait par ailleurs suggéré de l'appeler « belle-maman, désormais, qu'en dites-vous ? », Estelle avait répondu le moins sèchement possible « madame ou Micheline. Je vous laisse choisir… », la vieille dame avait froncé les lèvres. Un petit Lucas était venu la voir à la sortie de la mairie pour lui dire qu'il la trouvait très très belle et qu'il espérait que plus tard, quand il serait grand, il se marierait avec une dame aussi belle qu'elle,…

Avec cette mise en forme, non seulement l'effet *longue phrase* est perdu, et la portée de « Ce jour-là, » peu claire, mais encore, la distinction entre épisodes marquants de la journée à peu près impossible à faire, ainsi que nous l'avons suggéré dans la section précédente. C'est en effet par le biais de l'énumération que le tout informe d'une journée est débité en *événements* discrets, de manière évidemment hautement subjective, par la narratrice. C'est ce que nous entendons par *discrétiser l'indiscret* : nous voyons là une fonction essentielle de l'énumération, que nous allons tâcher d'expliciter ci-dessous.

L'énumération a suscité l'intérêt d'auteurs nombreux et divers, dont beaucoup l'ont pratiquée de manière souvent ludique. Les listes de Sei Shōnagon[10] sont célèbres, comme le *Penser/Classer* de Georges Perec, ou son *Je me souviens*[11]… Tout récemment, Umberto Eco lui a consacré un

---

[10] *Notes de chevet*. Paris : Gallimard (traduction), 1985.

[11] *Penser/Classer*. Paris : Seuil. 2003. *Je me souviens*. Paris : Hachette, 1978.

ouvrage … vertigineux[12]. Sa préoccupation majeure semble recouper celle de Jorge Luis Borges, dont il cite un passage de *L'Aleph* : « le problème central est insoluble : l'énumération, même partielle, d'un ensemble infini »[13]. Eco déploie de spectaculaires tentatives, tant en littérature qu'en peinture, d'énumérer l'infini. Le travail de l'énumération que nous souhaitons mettre au jour est connexe, et apparaît dans ce même extrait de *L'Aleph* : « Ce que virent mes yeux fut simultané : ce que je transcrirai, successif, car c'est ainsi qu'est le langage ». Borges met ici l'accent sur la contrainte de linéarité qui oblige à segmenter et à aligner sous forme d'éléments discrets et successifs ce qui apparaît à l'esprit comme un tout complexe. Bien qu'il s'agisse dans *L'Aleph* d'une description, l'analyse peut s'étendre à bien d'autres formes de construction discursive. Ainsi, les textes expositifs et argumentatifs ont fréquemment recours aux structures énumératives[14] : on y classe, on y range, on y catégorise, sous-catégorise et re-catégorise, et tout cela passe souvent par des structures énumératives.

Nous souhaitons mettre l'accent sur l'idée que de telles énumérations font plus que linéariser pour la mise en texte des objets déjà existants, elles sont un outil puissant pour segmenter et organiser intellectuellement la complexité *indiscrète* du monde.

La façon dont les souvenirs d'Estelle sont empaquetés permet de développer cette idée. Si le premier se compose d'une unique phrase qui relate un fait simple, les choses se corsent avec le second, qui développe sur une dizaine de propositions plusieurs thèmes en lien avec la belle-mère d'Estelle, Mme Willermin. De même, le quatrième item comporte quatre propositions, dont trois indépendantes. Quelle que soit leur complexité interne, la mise en forme assure que tous les souvenirs sont perçus comme des paquets qui ont « une valeur égale » dans l'évaluation subjective d'Estelle (selon l'intention de l'auteur). On voit bien qu'il ne s'agit pas d'événements qui existeraient hors de cette subjectivité et seraient *reflétés* par le langage. C'est au contraire la segmentation textuelle, en rassemblant et découpant, qui construit les événements et donne à voir la discrétisation subjective de *ce jour-là*[15].

L'idée est assez répandue que l'énumération serait fondée sur une relation pré-existante (ontologique) entre des objets de connaissance discrets, relation de co-hyponymie ou d'appartenance à la même classe conceptuelle dont les structures énumératives pourraient servir de révélateur dans les textes. Nous suivons François Rastier lorsqu'il met en cause une interprétation statique des discours, une « vision ontologique » qui « réduit la langue à une nomenclature » où « les connaissances seraient des représentations du monde empirique : l'image du monde comme ''mobilier'' ontologique » (Rastier, 2011 : 221-222). De la même façon, notre approche empirique sur un grand nombre de structures énumératives annotées dans des textes de

---

[12] *Vertige de la liste*. Paris : Flammarion, 2009.

[13] Jorge Luis Borges (1949) cité par Umberto Eco (2009, p. 110).

[14] Par exemple, elles occupent en moyenne 43% de la structure textuelle dans le corpus ANNODIS (Ho-Dac *et al.*, 2012).

[15] D'autres procédés que ceux utilisés dans notre exemple peuvent être convoqués pour réaliser cet effet discrétisant de l'énumération, procédés qui forment un continuum allant du plus visuel au plus discursif. Les marqueurs lexicaux d'items - appelés parfois marqueurs d'intégration linéaire – ont notamment suscité de nombreux travaux : le fait qu'ils puissent se combiner à des marques visuelles a quelquefois été noté, en revanche, que les marques visuelles puissent fonctionner seules est largement passé inaperçu. Certes, dans notre exemple, on constate une perte de lisibilité si on horizontalise les items, mais on peut imaginer qu'il soit possible de faire autrement et de « rentrer dans la norme » pour dire quelque chose d'équivalent – ce serait juste très dommage d'un point de vue littéraire !

genres différents (Ho-Dac *et al.*, 2012) nous porte vers une vision dynamique de la relation entre discours et connaissances. Ce que fait notre exemple de façon originale et singulière, c'est ce que font, de façon ordinaire, les énumérations : elles servent avant tout à délimiter des objets, à construire des catégories, et ne se limitent pas à classer des objets préexistants dans des catégories préexistantes. Pour le dire autrement, et l'idée n'est pas neuve, on organise le monde à travers son discours.

Nous pouvons maintenant nous risquer à déplier, en nous appuyant sur notre analyse, la définition à la fois suggestive et énigmatique que M.A.K. Halliday donne du texte :

> *A text, as we are interpreting it, is a semantic unit, which is* <u>*not composed*</u> *of sentences but* <u>*realized*</u> *in sentences.* (Halliday 1977, p. 46, notre soulignement)

En essayant de le dire avec d'autres mots : le tout est là avant les parties ; l'idée est là, et les phrases la réalisent – mais ce n'est pas la composition des phrases qui construit incrémentalement l'idée. Ce qui restait malgré tout pour nous assez théorique, et que notre extrait nous permet maintenant d'illustrer du point de vue du lecteur : ainsi pour l'item 2, si on le voit comme « composé de phrases », dans un calcul incrémental du sens, on ne verra pas que par ces phrases se réalise un souvenir de « valeur égale » aux autres. Nous souhaitons ainsi avoir argumenté en faveur d'une approche où, à la vision dominante – ascendante – de la construction du sens, soit associée une vision descendante : en permanence la saisie globale immédiate de l'organisation détermine l'interprétation des constituants.

Bibliographie

Bouayad-Agha Nadjet, Scott Donia et Power Richard, 2001, « The influence of Layout on the interpretation of referring expressions », *4th International Multidisciplinary Approaches to Discourse (MAD) Workshop*, Ittre, Belgium 2001, p.133-141.

Chafe, Wallace. L., 1976, « Givenness, Contrastiveness, Definiteness, Subjects, Topics and Point of View », *Subject and Topic*, C. N. Li éd.,New-York, Academic Press, p.25-56.

Charolles Michel, 1997, « L'encadrement du discours : Univers, champs, domaines et espaces », *Cahier de Recherche Linguistique*, n°6. Landisco, Université Nancy 2.

Charolles Michel, 2003, « De la topicalité des adverbiaux détachés en tête de phrase », *Travaux de Linguistique*, vol. 47, n° 2, p.11-49.

Charolles Michel et Péry-Woodley Marie-Paule (coord.), 2005, « Introduction », *Les adverbiaux cadratifs*, n° 148 de *Langue Française*, p.3-8.

Charolles Michel, Le Draoulec Anne, Péry-Woodley Marie-Paule et Sarda Laure, 2005, « Temporal and spatial dimensions of discourse organisation », *Journal of French Language Studies*, vol. 15, n° 2, p.115-130.

Halliday M. A. K., 2003, « Text as semantic choice in social contexts » [1977], *The Collected Works of M.A.K. Halliday* (Vol. 2): Linguistic Studies of Text and Discourse (pp. 23-81), J. Webster éd., London: Continuum.

Ho-Dac, Lydia-Mai, Fabre Cécile, Péry-Woodley. Marie-Paule, Rebeyrolle Josette et Tanguy Ludovic, 2012, « An Empirical Approach to the Signalling of Enumerative Structures », *Discours* n°10. En ligne : [http://discours.revues.org/8611 ; DOI : 10.4000/discours.8611] (consulté le 15 juillet 2015).

Le Draoulec Anne et Péry-Woodley Marie-Paule, 2001, « Corpus-based identification of temporal organisation in discourse », *Corpus Linguistics*, P. Rayson, A. Wilson , T. McEnery, A. Hardie, et S. Khoja éds., University of Lancaster, p.159-166.

Le Draoulec Anne et Péry-Woodley Marie-Paule, 2005, « Encadrement temporel et relations de discours », *Langue Française*, n° 148, p.45-60.
Thompson Sandra A., 1985, « Grammar and Written Discourse: Initial vs. Final Purpose Clauses in English », *Text*, vol. 5, n°1-2, p.55-84.
Luc Christophe et Virbel Jacques, 2001, « Le modèle d'architecture textuelle : fondements et expérimentation », *Verbum*, vol. 23, n° 1, p.103-123.
Pascual Elsa, 1991, *Représentation de l'architecture textuelle et génération de texte*. Thèse de doctorat, Université Paul Sabatier, Toulouse.
Rastier François, 2011, *La mesure et le grain. Sémantique de corpus*. Paris: Honoré Champion.
Strawson Peter F., 1971, *Logico-linguistic Papers*. London: Methuen.
Virbel Jacques, Garcia-Debanc Claudine, Baccino Thierry, Carrio Laetitia, Dominguez Corinne, Jacquemin Christian, Luc Christophe, Mojahid Mustapha, Péry-Woodley Marie-Paule et Schmid Sabine, 2005, « Approche cognitive de la spatialisation du langage. De la modélisation des structures spatio-linguistiques des textes à l'expérimentation psycholinguistique : le cas d'un objet textuel, l'énumération ». *Agir dans l'espace*, C. Thinus-Blanc et J. Bullier éds., Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 233-254.